

STAG-P-5001 Stage de Master

Académiques responsables : Christine Godfroid & Geneviève Martin

Secrétariat : Miryem Ouazzani

STAGE DU GRADE DE MASTER (8ECTS)

Sommaire :

1. Réforme Marcourt
2. Durée du stage
3. Le type de stages
4. Coordination du stage
 - 4.1. Le Maître de Stage
 - 4.2. Le Promoteur de Stage
 - 4.3. Avant le Stage
 - 4.4. Pendant le Stage
 - 4.5. Après le Stage
 - 4.6. Le rapport de Stage
5. Les travaux effectués
6. Les conditions et techniques de travail
7. Les relations humaines
8. Déontologie du stage
9. Assurances
10. Critères d'évaluation

1. Réforme Marcourt

Depuis l'année académique 2015/2016, la grille de cours est modifiée de la façon suivante :

- ° Le stage de Bachelier est supprimé.
- ° Le stage de Master est préservé et prend **une valeur de 8 ECTS**.

L'unité d'enseignement STAG-P-5001 comprend donc 8 ECTS pour le stage et 2 ECTS pour le cours de déontologie (théorie 2h/sem au 1^{er} semestre).

Le stage peut être réalisé sous 2 formes :

- Soit le **stage académique « classique »** (non financé),
- Soit le **stage académique « financé »** sous la supervision de Madame Geneviève Martin.

Néanmoins, la délivrance du diplôme d'Architecte, par la faculté, ne peut donc s'effectuer que lorsque la période de stage est accomplie.

Attention, le jury dont l'étudiant relève n'autorisera pas celui-ci à compléter son PAE avec les crédits du/des stages(s) tant que cet étudiant n'aura réussi tous les crédits attachés au programme de bachelier. Ce principe respecte l'art. 100 § 2 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, lequel permet au

STAG-P-5001 Stage de Master

Académiques responsables : Christine Godfroid & Geneviève Martin

Secrétariat : Miryem Ouazzani

jury d'établir un programme inférieur à 60 crédits en n'y inscrivant pas des activités d'intégration

professionnelle pour lesquelles l'étudiant n'aurait pas acquis les prérequis ne pouvant être transformés en corequis.

2. Durée du Stage

La durée du stage est de **25 journées minimum**, idéalement en 5 périodes d'une semaine (5 x 5 journées de 8 heures). Il peut être néanmoins être scindé en 2 périodes si nécessaire.

La durée du stage financé est souvent plus longue. Dans le cas d'un **financement Erasmus+**, 2 mois consécutifs minimum (**9 semaines complètes sans interruption**) à 12 mois sont exigés.

Attention, le financement Erasmus+ couvre une durée maximum de 12 mois par cycle (Erasmus Studies & Erasmus Placement) comprenant votre formation Erasmus à l'étranger.

Par exemple, Nathalie est partie en Espagne pour un Erasmus Studies de 10 mois et un Erasmus Placement de 2 mois. Elle sera financée les 12 mois. Jean effectue un Erasmus Studies de 11 mois et ne peut demander un financement pour son stage (Erasmus Placement) parce que la période dépasse les 12 mois.

Le stage ne pouvant s'effectuer durant les heures cours, la Faculté a décidé de reporter le début des cours au début du mois d'octobre pour les étudiants de MA1 et de MA2, leur dégageant ainsi une plus large plage libre.

Il est rappelé qu'en Belgique, le mois de juillet est traditionnellement la période des congés du bâtiment et qu'il est souvent très difficile de trouver un bureau d'architecture en activité à cette époque. Les étudiants en tiendront compte pour leur recherche.

L'époque du stage sera donc déterminée en dehors des périodes de cours, à la libre convenance du stagiaire et de son Maître de stage.

Dans tous les cas, l'avis du Promoteur de stage est requis.

3. Le type de Stage

L'objectif du stage de Master doit permettre à l'étudiant **d'appréhender concrètement un aspect privilégié de la vie professionnelle de l'architecte ainsi que d'initier le développement de ses compétences professionnelles.**

Il peut s'effectuer dans le cadre d'un travail traditionnel de bureau d'architecture aussi bien que dans une prospective expérimentale et professionnelle du domaine de l'architecture.

L'étudiant privilégiera le choix d'un stage en fonction de sa recherche personnelle en cohérence avec son travail d'atelier et en relation avec les cours d'option choisie et/ou son travail de fin d'études.

L'étudiant recherchera un stage auprès d'un maître de stage qui lui permettra d'expérimenter concrètement l'option professionnelle à laquelle il porte son intérêt.

STAG-P-5001 Stage de Master

Académiques responsables : Christine Godfroid & Geneviève Martin

Secrétariat : Miryem Ouazzani

Il s'agit d'un contact étroit avec une structure intervenant dans la conception architecturale ou urbanistique, **en Belgique ou à l'étranger (hors Faculté d'Architecture de l'ULB)** :

- Agence d'architecture
- Bureau d'urbanisme
- Bureau d'études en stabilité ou en techniques spéciales
- Administration publique
- Organisme de contrôle
- Coordination sécurité-santé
- Centres de recherches

Le stage est comptabilisé pour **8 crédits ECTS** dans le total des crédits attribués au cycle de Master.

4. Coordination du stage

4.1 Maître de stage

L'étudiant choisit librement le type de stage et le Maître de stage.

Le Maître de stage s'engage à permettre au stagiaire d'effectuer un travail au sein de son agence, bureau ou entreprise, **qui familiarise le stagiaire avec la pratique de la profession d'architecte**, centrée essentiellement sur l'exercice de la profession d'architecte.

Il autorisera le stagiaire à participer au travail du bureau, à suivre concrètement un chantier et les réunions, prendre les notes et les photos nécessaires à son rapport de stage.

Il donnera son appréciation sur la qualité du stage effectué et sur le rapport qui lui sera soumis par le stagiaire.

4.2 Promoteur de stage (Christine Godfroid & Geneviève Martin)

Le promoteur guide le choix, le projet et les dates du stage envisagé par l'étudiant.

Le promoteur de stage apprécie la validité du stage.

Il assure le contrôle et l'évaluation finale du stage grâce au rapport transmis par l'étudiant.

4.3 Avant le stage

Le projet de stage: l'étudiant complétera un document type, mentionnant clairement :

- Les coordonnées du Maître de stage,
- L'objet du stage,
- Les dates,

Il enverra par mail **deux mois avant le début du stage**, à Christine Godfroid et à Geneviève Martin en cas de demande de financement (Erasmus+ et autres) en utilisant l'adresse mail : stage.archi@ulb.be

Ce document doit être approuvé par le promoteur de stage, par retour de mail.

STAG-P-5001 Stage de Master

Académiques responsables : Christine Godfroid & Geneviève Martin

Secrétariat : Miryem Ouazzani

La convention de stage:

L'étudiant complétera un document type (3 exemplaires originaux) qu'il signera et fera signer par son Maître de Stage, et qu'il déposera ensuite au **secrétariat étudiant un mois avant le début de son stage**.

Seul le dépôt de ce document préalablement au début du stage permet à l'étudiant d'être couvert par l'assurance de l'ULB.

L'étudiant viendra récupérer ses exemplaires signés par le Doyen. La signature étant effectuée chaque semaine, il pourra venir au secrétariat étudiant, les jeudi et vendredi de 9h à 12h, lors de la semaine suivant son dépôt (et ce sauf en période de vacances scolaires).

ANNÉE 2019 - 2020	
STAG P5001 au PAE –2020 2021	STAG P5001 au PAE –2021 2022
Evaluation en 1ère session (janvier 2021)	Evaluation en 1ère session (janvier 2022)
Dépôt du rapport de stage : 16 novembre 2020	Le stage doit se dérouler entre le 1 juillet et le 15 août 2021
Evaluation en 2ème session (août 2021)	Dépôt du rapport de stage : mi-novembre 2021 (voir GEHOL)
Le stage doit se dérouler entre le 1 juillet et le 15 août 2021	
Dépôt du rapport de stage : mi-août 2021 (voir GEHOL)	

4.4 Pendant le stage

Il est conseillé au stagiaire de rédiger chaque jour une sorte de journal ou de rapport d'activités, de prendre des photos, de faire des croquis, de se procurer les fiches techniques et tout élément qui lui permettra d'élaborer son rapport de stage en fin de stage.

Il est rappelé que le RGPT et le Code du Bien-être au travail imposent le port du casque et de chaussures de sécurité sur chantier. Soyez attentifs car un chantier est un endroit à haut risque d'accidents.

4.5 Après le stage

Un dossier sera établi par le stagiaire, comportant :

- Son rapport de stage,
- Ses photos et croquis,
- Les documents graphiques, techniques et/ou administratifs réalisés durant le stage,
- Les documents types :
 - L'attestation du Maître de stage
 - L'appréciation du Maître de stage
 - L'avis de l'étudiant

STAG-P-5001 Stage de Master

Académiques responsables : Christine Godfroid & Geneviève Martin

Secrétariat : Miryem Ouazzani

Dans tous les cas, l'étudiant ne pourra être valablement délibéré s'il n'a pas satisfait aux obligations de stage et sera invité à se représenter lors de la prochaine session.

4.6 Rapport de stage

Il vous est en effet demandé de réaliser **un rapport**, c'est-à-dire **de décrire votre expérience mais également d'en délivrer une analyse personnelle**.

Un rapport journalier des activités de stage est vivement conseillé.

La structuration du rapport permet rapidement de cerner vos motivations et engagements, la diversité des expériences et des tâches réalisées, de comprendre l'unité accueil, et d'évaluer votre analyse critique de cette expérience professionnelle au regard de vos connaissances théoriques.

Décrire le projet sur lequel vous aurez travaillé, c'est d'abord donner :

- Sa dénomination,
- Sa localisation,
- La qualité du Maître d'Ouvrage,
- Son importance,
- Le stade d'avancement au début et à la fin du stage,
- Les problèmes rencontrés et la manière dont les solutions ont été apportées,
- Et aussi, c'est indiquer clairement sur quelle partie vous avez travaillé
- ...

Décrire l'unité d'accueil, c'est expliquer les entreprises rencontrées, leur importance et la qualité, les hommes et les techniques de travail. Appréciez les relations entre l'Architecte et le Maître de l'ouvrage, l'Ingénieur et l'Ingénieur de techniques spéciales, l'Entrepreneur général, les sous-traitants, etc...

Le rapport comprendra également :

- Un dossier photos et/ou croquis,
- Des documents que vous avez réalisés sous la supervision de votre Maître de stage ou auxquels vous avez collaboré durant votre stage,

Le dépôt du Rapport de Stage pour la 1^{ère} session se fera mi-novembre et pour la 2^{ème} session, mi-août (voir dates précises dans le calendrier pédagogique).

5. Les travaux effectués

Types de missions que vous pourriez réaliser durant le stage :

- Esquisses, avant-projets, projets,
- Plans généraux, de détail, maquettes,
- Cahier des Charges, Métrés,
- Expertises, mesurages,
- Visites de chantiers,

STAG-P-5001 Stage de Master

Académiques responsables : Christine Godfroid & Geneviève Martin

Secrétariat : Miryem Ouazzani

- Difficultés rencontrées, solutions éventuelles,
- Recherches et découvertes particulières,
- Relations avec les coûts et budgets

6. Les conditions et techniques de travail

Seront décrits par vous également :

- Rythme de travail
- Importance du bureau en personnel
- Équipement du bureau
- Coordination et répartition des tâches
- Quelles sont les phases d'élaboration du projet ?
- Comment se prennent les décisions ?
- Relations entre conception et exécution
- Relations avec la technique, les matériaux, les procédés d'exécution, les normes et règlements
- ...

7. Les relations humaines

Seront analysés par vous également :

- Rôle de l'architecte
- Mode de relations externes avec les autres intervenants :
- Maître de l'ouvrage, Ingénieur(s), Entrepreneurs, Experts,
- Administrations, autres intervenants, ...
- Découvertes particulières
- Difficultés constatées et solutions éventuelles
- ...

8. Déontologie du stage

Les Architectes sont tenus au secret professionnel et doivent garder la discrétion sur certaines données des dossiers qu'ils traitent pour leurs clients (Maître de l'ouvrage).

Le stagiaire aura peut-être accès à certaines données confidentielles concernant le bureau, la clientèle, les dossiers ou le chantier.

Il est impératif de respecter la confiance du Maître de stage qui a accepté de vous guider pendant ces cinq semaines et de garder la confidentialité de certaines informations.

Il est donc important de demander préalablement l'autorisation à votre Maître de stage avant de prendre copie de tout document appartenant éventuellement à son bureau pour illustrer votre rapport de stage.

Il est possible que ces documents ne soient que prêtés et doivent lui être restitués.

STAG-P-5001 Stage de Master

Académiques responsables : Christine Godfroid & Geneviève Martin

Secrétariat : Miryem Ouazzani

C'est dans le même esprit que vous lui **transmettez préalablement votre rapport de stage** afin qu'il donne son accord quant au contenu que vous aurez rédigé et aux photos et documents illustratifs dont vous ferez usage dans votre rapport.

9. Assurances

- L'Assurance de l'ULB couvre l'étudiant durant le stage pour autant que :
- L'inscription de l'étudiant soit en ordre sur le plan administratif.
- Les dates et l'objet du stage aient été préalablement approuvés par le Promoteur de stage (Projet de stage).
- Le stage ne soit pas rémunéré.
- Le stage soit effectué en Belgique ou dans tout pays de l'Union Européenne, ou dans le reste du monde moyennant les documents spécifiques à compléter (voir convention type).

STAG-P-5001 Stage de Master

Académiques responsables : Christine Godfroid & Geneviève Martin

Secrétariat : Miryem Ouazzani

10. Critères d'évaluation

RAPPORT DE STAGE Description des critères d'évaluation
Engagement et motivation quant au choix
Diversité des tâches
Intégration dans l'équipe et relations professionnelles
Autonomie, prises d'initiatives
Table des matières (oui/non)
Expression écrite, grammaire, orthographe
FOND > Descriptif de l'entité d'accueil (oui/non) : sa localisation, sa composition, son mode de fonctionnement, ses équipements... et Qualité des commentaires personnels à ce sujet
FOND > Descriptions des différentes tâches accomplies (oui/non) + Qualité des commentaires personnels à ce sujet
FOND > Journal de bord (oui/non) + Qualité des commentaires personnels à ce sujet
FOND > Inclusion de photos, schémas, légendes et commentaires... personnels (oui/non)
FOND > Conclusion personnelle et critique (oui/non)
FOND > Remerciements au Maître de stage (oui/non)
FORME > Respect du format A4 (oui/non)
FORME > Qualité de la mise en page
Documents > Présence de l'attestation du Maître de stage (oui/non)
Documents > Evaluation du Maître de stage (positive ou pas)
Documents > Appréciation personnelle du stagiaire (pour info)

STAG-P-5001 Stage de Master

Académiques responsables : Christine Godfroid & Geneviève Martin

Secrétariat : Miryem Ouazzani

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous mettre en contact avec les enseignants responsables et/ou avec le secrétariat par mail à l'adresse suivante : Ulb-Facarchi-Service Stage

stage.archi@ulb.be.